INFO
LE REVEST
Juillet - Août 93 N° 48 LES EAUX

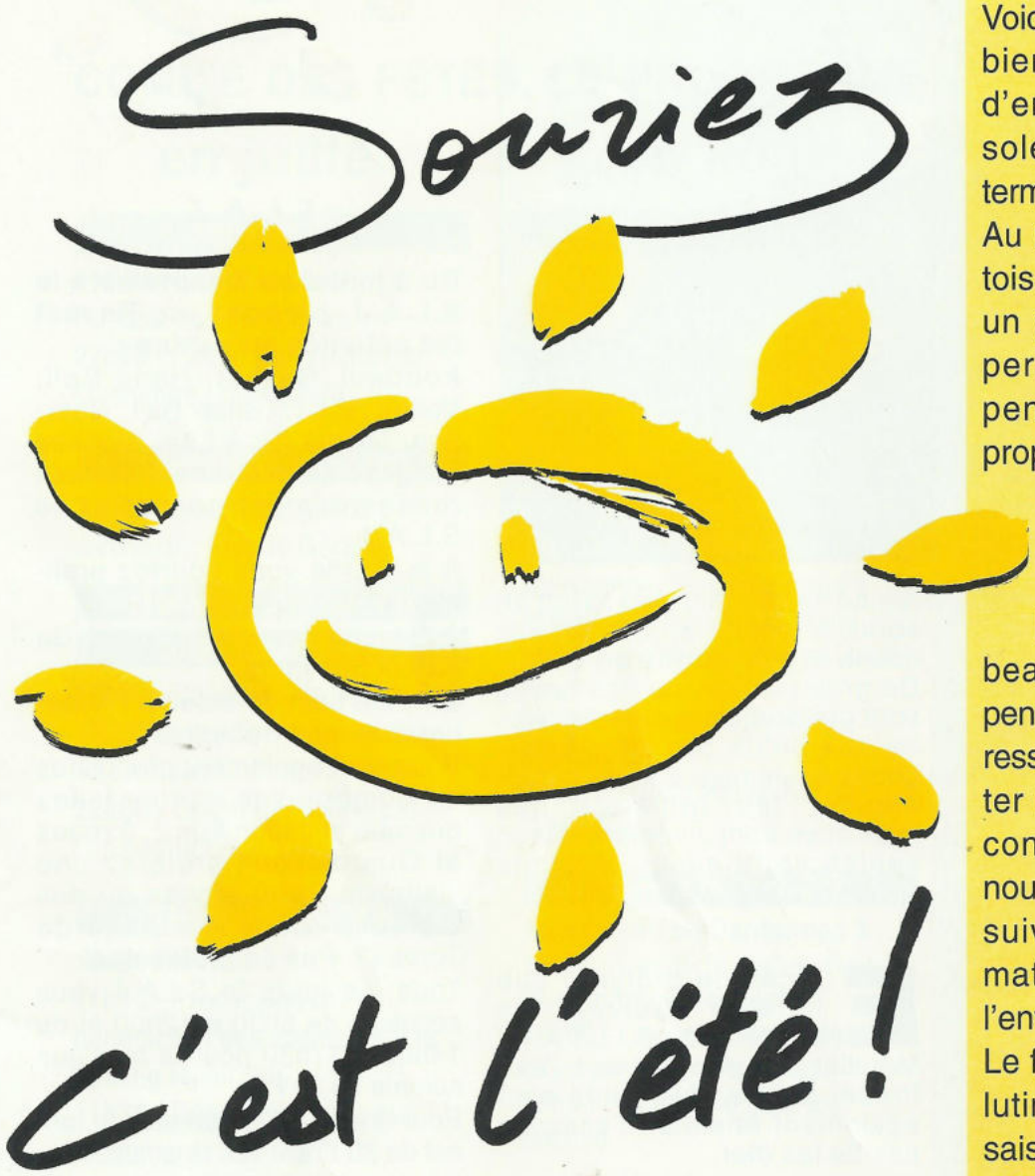

Ça déborde d'activités au village du Revest. Vous pourrez tout faire ou presque. Activités sportives et de plein air, spectacles, bals, concours de boules...
Tout le programme en détail dans les pages qui suivent .

EDITO

Voici venu l'été... L'été c'est bien sûr pour la plupart d'entre nous, la mer, le soleil, les vacances au terme d'un année de travail. Au moment où les Revestois s'apprêtent à prendre un peu de repos, on me permettra de rappeler pendant cette période propice aux incendies, que la vigilance et la prudence sont de rigueur.

Nul n'ignore, même si beaucoup l'oublient, que pendant ces mois de sécheresse, il convient de respecter un certain nombre de consignes (page 2), qui nous permettront de poursuivre notre action en matière de protection de l'environnement.

Le feu, voyez-vous, est un lutin qui ensorcelle, puis saisit aussitôt l'occasion de s'échapper de la bouteille qui l'emprisonne.

Alors faites qu'il demeure dans sa fiole ou dans sa lanterne et vous pourrez sourire, puisque c'est l'été !

La commission information et M. Charles Vidal

...▸...

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

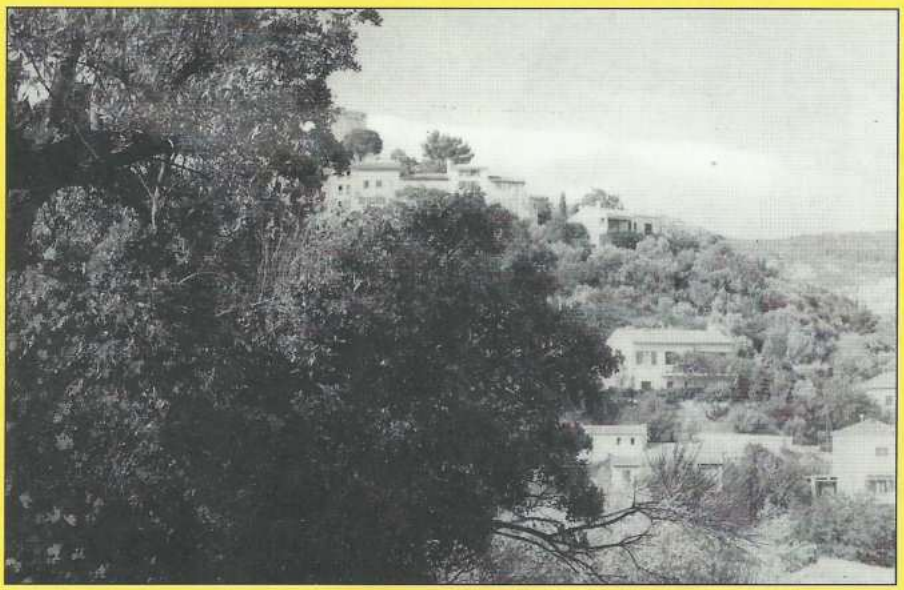

Pour passer un été tranquille, à l'abri des incendies dévastateurs, quelques consignes à appliquer sans modération ! Par circulaire préfectorale du 1er juin, il est interdit d'allumer du feu ou de fumer à moins de 200 mètres de la forêt.

Il est obligatoire de débroussailler dans un rayon de 50 mètres à 100 mètres autour de chaque construction.

En cas d'incendie chez vous que devriez-vous faire ?

Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès aux pompiers. Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner du bâtiment. Cela fait et si le feu devient vraiment menaçant n'essayez pas de fuir, au contraire rentrez dans le bâtiment. Fermez les volets pour éviter les appels d'air. Essayez de boucher toutes les issues avec des chiffons mouillés ou tout au moins dans la pièce où vous vous trouvez car la fumée arrive avant le feu. Une fois l'incendie passé, attendez que la fumée se soit dissipée avant de sortir. Attention en sortant aux tisons et aux pierres brûlantes. De gros souliers ou des bottes sont préférables aux espadrilles ou aux petits souliers. Soulignons également que les pique-niques, les grillades, les cigarettes sont vivement déconseillés voire même interdits pendant ces périodes.

En cas de brûlures que faire ? Suivez les conseils du S.I.L.I.A.T : Mouiller la partie brûlée à l'eau froide. Si vos vêtements sont également atteints, n'essayez pas de les ôter.

En attendant l'arrivée des secours, mettez vous sous l'eau.

Un numéro d'appel : le 15

Indépendamment des brûlures occasionnées par le feu, le soleil est lui aussi responsable de nombreuses lésions. Pensez à vous protéger. Au soleil, chapeau, chemisette, et crème protectrice sont obligatoires !

...QUE GUÉRIR !

S.L.A.J.

Du 8 juillet au 8 septembre le S.L.A.J. propose, au Revest les activités suivantes :

Football, Basket, Hand Ball, Volley, V.T.T., Base Ball, Natation, Tennis, Tir À l'Arc, Hockey sur gazon, Athlétisme. Pour tout renseignement contactez le S.L.A.J.

A la Garde vous pourrez pratiquer du Bowling.

A Bandol (sous réserves) du Kayak des mers.

Un petit bain de soleil à l'Almanarre ou aux Sablettes ?

Vous sont également proposées de nombreuses sorties telles que une initiation aux 2, 3 roues et Quard. Vous préférez une visite de Porquerolles ou des Gonfaron dans le village de Torves? Pas de problèmes!

Tous les jours le S.LA.J vous accueille de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 pour la modique somme de 20 Frs.

Pour une journée non-stop le tarif est de 30 Frs.

Les inscriptions se font au jour le jour. Les enfants choisissent leurs activités en fonction du programme proposé.

SÉJOUR EN ARDÈCHE

Pour faire le plein d'oxygène, pour pratiquer V.T.T, Équitation, Canoë Kayak ou encore des randonnées pédestres, partez en Ardèche du 12 au 17 juillet. Si vous avez plus de 12 ans, inscrivez-vous dès maintenant. Tarif : 800 Frs.

Souriez c'est l'été !

COMITE DES FETES, LE PROGRAMME

en juillet

Mardi 13

21h00 - Clique et Majorettes Retraite aux flambeaux.
22h00 - Grand Bal animé par l'orchestre Louis Laure.

Vendredi 16

22h00 - Grand Bal animé par l'orchestre Claude Gérard.

de Vendredi 16 à Samedi 17

15h00 - Concours de boules 2x2. 1000 Frs plus les mises au Bar du Château.
22h00 - Grand Bal animé par l'orchestre Louis Laure.

Dimanche 18

10h30 - Messe
11h15 - Procession et bénédiction des voitures sur le parking Municipal.
11h30 - Dépôt de gerbes aux monuments aux Morts.
11h30 - Apéritif d'honneur sur la Place Meiffret.
15h00 - Concours de boules 2x2. 1000 Frs plus les mises au Bar de la Fontaine.
16h00 - Spectacle pour les enfants.
de 18h00 à 20h00 - Exposition de voitures anciennes sur la Place Meiffret et devant la Mairie.
Toute la journée, vous pourrez admirer une exposition de peinture dans les rues du village.

en aôut

Vendredi 20

12h00 - Aïoli de la Commission des fêtes sur la Place du Village.

Vendredi 27

Au hameau de Dardennes à
22h00 - Grand Bal animé par Louis Laure.

Samedi 28

Au hameau de Dardennes à
15h00 - Concours de boules pétanque offert par le Bar Terminus.
21h00 - Clique et retraite au Flambeaux.
22h00 - Grand Bal animé par Disco Music.

Dimanche 29

Au hameau de Dardennes à
11h30 - Dépôt de gerbes suivi d'un apéritif d'honneur.
15h00 - Concours de boules offert par le Bar Terminus.
16h00 - Spectacle pour les enfants.

COURSE GRAND CAP

QUEL SUCCÈS !

Dans le numéro d'avril - mai nous annoncions un événement unique dans la région, celui de la course automobile de côte. Cette première a remporté un vif succès le dimanche 23 mai. Deux essais étaient autorisés le matin, tout aussi spectaculaires que la course. Au départ 33 voitures courraient devant un public venu en nombre. La course a été remportée par le cannois Marc Dalmasso en 1'34" 35, sur une Lancia Delta. Une initiative que M. Alexis Tagliavini et le Président Mahé renouvelleront sans aucun doute.

LIMOUSIN

De Meymac à Aubusson, en passant par Limoges et bien d'autres sites, le club du troisième âge est parti à la découverte du Limousin. C'était en mai. On dit que les voyages forment la jeunesse, preuve en est la photo.

Agenda

JUILLET - AOÛT 93

MAISON DES COMONI

Conférence

Dimanche 4 juillet
à 17 heures
Conférence de Mme Yvette Roche Directrice d'école Honoraire
Thème : 1793 à Toulon et au Revest
Le siège de Toulon et la reprise de la ville aux anglais par les troupes de la République.

Expositions

Du 16 juillet au 15 août
Prix de peinture du Revest
Exposition de peintures à la salle d'exposition de la mairie.
Vernissage le 16 juillet à 19 h

25ème Biennale du Revest
du 3 juillet au 31 août
Thème :
La reprise de Toulon par Bonaparte
Vernissage le 3 juillet à 18 h 30
Invités d'honneur :
Claude Chaigneau,
Christian Maillard
et Patrick Sirot.

Théâtre

du 9 juillet au 2 août

L'INSOLITE TRAVERSÉE
présente au
Festival Off d'Avignon
"MADELAINE MUSIQUE"

Monnaies

du 3 juillet au 31 août

Exposition de monnaies de l'Empire et de la Révolution

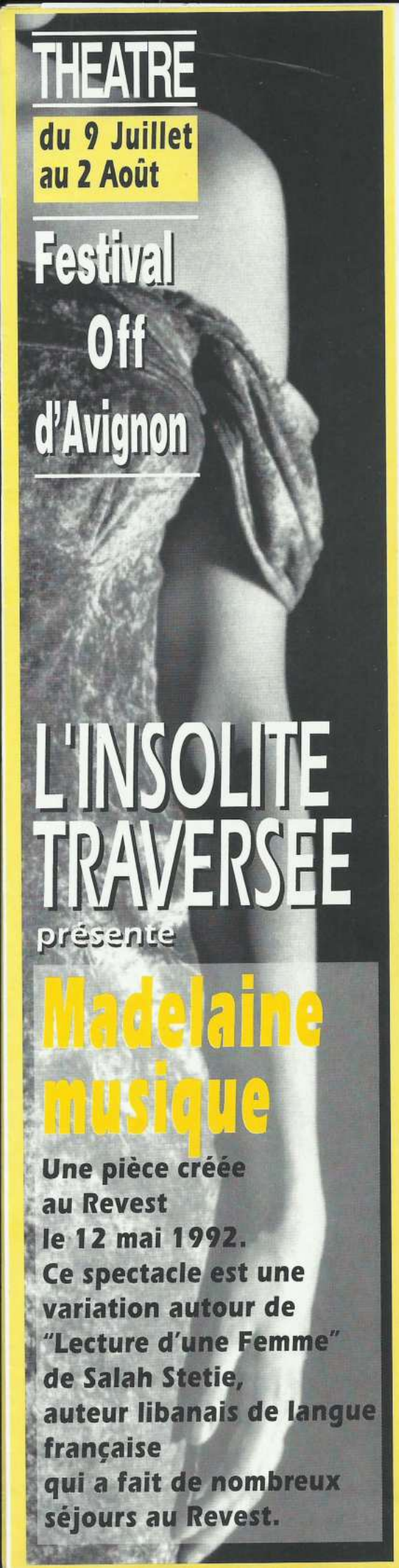
THEATRE
du 9 Juillet
au 2 Août
Festival
Off
d'Avignon
L'INSOLITE
TRAVERSEE
présente
Madelaine
musique
Une pièce créée
au Revest
le 12 mai 1992.
Ce spectacle est une
variation autour de
"Lecture d'une Femme"
de Salah Stetie,
auteur libanais de langue
française
qui a fait de nombreux
séjours au Revest.

STATIONNEMENT

L'arrêté en date du 13 février 1992 interdit le stationnement dans notre commune et plus particulièrement dans le Vieux Village ; sur l'Avenue des Poilus, des deux côtés, (une dérogation étant accordée aux cortèges de mariage et aux parents qui viennent déposer ou reprendre leurs enfants à l'école). Est également interdit le stationnement dans les rues et ruelles du village, sauf aux endroits où des emplacements ont été matérialisés au sol, et signalés par le panneau "P". De par le code de la route, il est interdit de stationner sur les trottoirs, ceux-ci étant réservés à la circulation des piétons. Le long de la route de la Salvatte, il existe

un pluvial, dallé formant un trottoir. Le stationnement des voitures à cet endroit altère le revêtement du trottoir et risque de causer des accidents aux piétons. De même, devant l'école primaire le stationnement, s'il n'est pas interdit par un panneau, l'est par le bon sens. Alors, PV ou tranquillité à vous de choisir !

CIMETIERE

Un terrain pour l'agrandissement du cimetière actuel est en cours d'achat. Il est important que les personnes intéressées par l'achat de caveaux se fassent connaître le plus rapidement possible en écrivant ou en téléphonant à la Mairie.

RALLYE SURPRISE !

L'office du tourisme du Revest les Eaux organise le 5 septembre un Rallye Voitures avec jeux de piste. Le repas sera pris sur place avec une énorme "Surprise". Amateurs, inscrivez-vous dès maintenant au bureau du Tourisme, Boulevard de l'Egalité.

CRÊPERIE DU CLOCHER

Réfugiée dans une vieille cave voûtée, une nouvelle enseigne est née. La crêperie du clocher propose une carte diversifiée en salades composées et tout un choix de crêpes salées et sucrées.

ALLÔ BUS

Un numéro d'appel pour tout renseignement sur le réseau 94.03.87.03.

CARNET

MARIAGES

29 mai à Orléans Sébastien FOSSAT et Nathalie GOBERT.
5 juin au Revest Pierre CLARAMUNT et Evelyne HAIMOVICI.

NAISSANCES

20 mai à Toulon Anthony Pascal Olivier SAUVAIRE.
6 juin à Toulon Mickael Alexandre LOMBARD.

DECES

21 mai à Marseille Robert Dominique BIGNONE.
23 mai à Toulon Germaine Marcelline GUIS épouse ROCHE.

BLOC-NOTES

MAIRIE DU REVEST : 94.98.90.15
Horaires : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17h15. du lundi au vendredi
Permanences des élus : sur rendez-vous uniquement

SERVICES MUNICIPAUX

- Urbanisme : mardi et jeudi de 14h. à 17h.
- Aide Sociale : Tous les matins de 8h30 à 12h00
- Elections : tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Service des Eaux : tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Cimetière : tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Police Municipale : 94.98.97.35
- Gendarmerie : 94.89.49.52
- Pompiers : 18

SOCIAL

- Assistante Sociale : Mme Morlon : 94.90.93.82
- Urgences : 94.24.04.69
- S.O.S Amitiés : 94.62.62.62

MEDICAL

- Urgences : 94.24.04.69
- Centre anti poison : 91.75.25.25
- S.O.S. Médecins : 94.31.33.33
- Ambulances Var Assistance (24h/24h) : 94.24.41.06
- S.O.S. Drogue : 05.05.88.88
- Centre Hospitalier général Font-Pré : 94.61.61.61

DIVERS

- Receveur PTT Le Revest : 94.98.90.43
- Ecole primaire : 94.98.92.47
- Ecole maternelle village : 94.98.97.06
- Cantine : 94.98.96.39
- Préfecture du Var : 94.89.90.40
- EDF urgence dépannage jour et nuit : 94.41.22.68

TAXIS

- Taxi du hameau : 94.88.90.78
- Taxi du village : 94.24.36.77 94.98.88.92

Conception : VILLES CONSEILS - 42 03 67 10 • Réalisation : Commission Information ville du Revest • Correspondant de Presse : M. SADOUL • Impression HEMISUD - 94 90 92 22